

Délibération N° : 23.02.01

Objet : NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

Étaient présents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Monthairons, Maizeray, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Frémeréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Hennemont, Les Éparges, Loupmont, Manheulles, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Troyon.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 37 |
| - Nombre de procurations : 1 | - Nombre de suffrages exprimés : 38 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

À l'issue de l'installation des membres du SiELL, le 1^{er} Vice-Président, Laurent JOYEUX, a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré 37 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Nomination du secrétaire de séance

Le Président, Monsieur Lionel Jacquemin, expose que le comité syndical doit désigner un secrétaire de séance. Il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

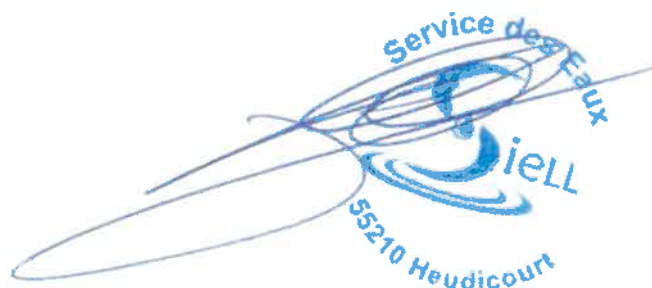
M. Jean-Paul GUILBAUD est le seul candidat pour être secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des suffrages exprimés par un vote à main levée, désigne M. Jean-Paul GUILBAUD, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SiELL



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 23.02.02

Objet : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

Étaient présents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Monthairons, Maizeray, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Fréméreville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Hennemont, Les Éparges, Loupmont, Manheulles, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Troyon.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 37 |
| - Nombre de procurations : 1 | - Nombre de suffrages exprimés : 38 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- VU le Rapport d'Orientation Budgétaire transmis aux délégués des membres le 23 mars 2022

Monsieur le Président, Lionel JACQUEMIN, rappelle que la loi d'administration territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Plus récemment, l'article 107 de la loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a modifié les articles L 2312-1, L3312-1, L 5211-36 du CGCT relatifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Sur le contenu, ce rapport doit maintenant non seulement présenter un volet financier, mais également un volet ressources humaines.

Cette note doit comprendre des informations sur l'analyse prospective en fonctionnement et en investissement, sur les principaux investissements projetés et sur le niveau d'endettement.

En application des dispositions de l'article 107 de la loi précitée, Monsieur le Président demande aux délégués du comité syndical de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées du rapport d'orientation budgétaire 2023, le comité syndicat prend acte de la tenue du débat d'orientation.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SiELL



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEU)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ID : 055-255500811-20230329-DELIB_23_02_03-DE

Délibération N° : 23.02.03

Objet : **PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES GRAND EST SUR L'EXAMEN DES COMPTES ET DE LA GESTION DU SIELL DES EXERCICES 2016 ET SUIVANTS**

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – Siell, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

Étaient présents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Monthairons, Maizeray, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Hennemont, Les Éparges, Loupmont, Manheulles, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Troyon.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 37 |
| - Nombre de procurations : 1 | - Nombre de suffrages exprimés : 38 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU le code général des collectivités territoriales
- VU le contrôle des comptes et de la gestion du Siell au cours des exercices de 2016 et suivants, engagé le 7 janvier 2022
- CONSIDÉRANT le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes (CRC) Grand Est arrêté lors de sa séance du 4 janvier 2023
- CONSIDÉRANT le rapport d'observations définitives de la CRC notifié le 16 janvier 2023 au Siell
- CONSIDÉRANT que le rapport doit faire l'objet d'une communication par le Président en séance publique du Comité Syndical dès son Assemblée Générale la plus proche et donner lieu à un débat.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées sur le rapport d'observations définitives de la CRC Grand Est,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical

- PREND ACTE de la tenue du débat prévu à l'article L.243-6 du Code des juridictions financières sur la base du rapport comportant les observations définitives de la Chambre sur la gestion du Siell concernant les exercices 2016 et suivants
- PREND ACTE que ce rapport devient public à l'issue de ce comité
- PREND ACTE qu'un rapport présentant les actions entreprises à la suite des observations de la CRC devra être présenté au Comité dans un délai d'un an à compter de la présente séance ; et que ce rapport devra être communiqué à la CRC Grand Est.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du Siell



Délibération N° : 23.02.04

Objet : DELEGATION AU PRESIDENT POUR LA SIGNATURE DE TOUS MARCHES, CONTRATS, DOCUMENTS ET DEMANDES D'AIDE RELATIFS AUX TRAVAUX DE SECURISATION ET RENOVATION DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE : COMMUNE D'ANCEMONT

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

Étaient présents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Herbeville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Monthairons, Maizeray, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Hennemont, Les Éparges, Loupmont, Manheulles, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Troyon.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Tuloises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 37 |
| - Nombre de procurations : 1 | - Nombre de suffrages exprimés : 38 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU le Programme d'Investissement Pluriannuel du SiELL
- VU les rapports et détails des travaux sur la commune d'Ancemont présentés par le Président,

Le Président propose que le SIELL engage l'ensemble des phases d'études et d'exécutions des travaux, et sollicite l'autorisation au Comité pour déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL,
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,

Le Président demande également d'établir une Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) pour l'opération de travaux d'Ancemont, dont son engagement financier sera réalisé sur plusieurs années. Le Président rappelle qu'elle demeure valable, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elle peut être révisée.

Pour l'opération de travaux sur la commune d'Ancemont, le Président propose l'Autorisation de Programme et de la répartition des Crédits de Paiement, équilibrés comme suit

	TOTAL AP	AP 2023	AP 2024	AP 2025
Dépenses HT	1 817 725 €	833 725 €	512 000 €	472 000 €
	TOTAL CP	CP 2023	CP 2024	CP 2025
Recettes HT	1 817 725 €	833 725 €	512 000 €	472 000 €
Subventions	1 454 180 €	666 980 €	409 600 €	377 600 €
Autres ressources (autofinancement, Emprunts)	363 545 €	166 745 €	102 400 €	94 400 €



De plus et conformément aux durées d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles validées et arrêtées par le Comité lors de l'Assemblée Générale du 4 janvier 2023, le Président propose que la durée d'amortissement de cette opération d'investissement soit fixée à 80 ans.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- **AUTORISE** le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des études et travaux sur la commune d'Ancemont, membre du SIELL,
- **AUTORISE** le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux détaillés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux sur la commune d'Ancemont de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.
- **VALIDE** l'Autorisation de Programme et de la répartition des Crédits de Paiement, équilibrés comme détaillées précédemment
- **CLASSE** ces investissements en immobilisation corporelle article 21531 et **DÉTERMINE** la durée d'amortissement de cette nouvelle opération d'investissent sur 80 ans comme décidé par délibération n°23.01.04 – Durée d'amortissement, votée lors de l'Assemblée Générale du 04 janvier 2023.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du Siell

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ID : 055-255500811-20230329-DELIB_23_02_05-DE

Délibération N° : 23.02.05

Objet : DELEGATION AU PRESIDENT POUR LA SIGNATURE DE TOUS MARCHES, CONTRATS, DOCUMENTS ET DEMANDES D'AIDE RELATIFS AUX TRAVAUX DE SECURISATION ET RENOVATION DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE : VILLAGE DE RAULECOURT, COMMUNE DE BROUSSEY-RAULECOURT

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

Étaient présents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Monthairons, Maizeray, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Fréméreville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Hennemont, Les Éparges, Loupmont, Manheulles, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Troyon.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 37 |
| - Nombre de procurations : 1 | - Nombre de suffrages exprimés : 38 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU le Programme d'Investissement Pluriannuel du SiELL
- VU les rapports et détails des travaux sur le village de Raulecourt, commune de Broussey-Raulecourt présentés par le Président,

Le Président propose que le SiELL engage l'ensemble des phases d'études et d'exécutions des travaux, et sollicite l'autorisation au Comité pour déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL,
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,

Conformément aux durées d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles validées et arrêtées par le Comité lors de l'Assemblée Générale du 4 janvier 2023, le Président propose que la durée d'amortissement de cette opération d'investissement soit fixée à 80 ans.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- AUTORISE le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des études et travaux sur le village de Raulecourt, commune de Broussey-Raulecourt, membre du SiELL,
- AUTORISE le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux détaillés ci-dessus,
- AUTORISE le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux sur le village de Raulecourt, commune de Broussey-Raulecourt de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.

- CLASSE ces investissements en immobilisation corporelle article 21531 et DÉTERMINE la durée d'amortissement de cette nouvelle opération d'investissent sur 80 ans comme décidé par délibération n°23.01.04 – Durée d'amortissement, votée lors de l'Assemblée Générale du 04 janvier 2023.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SiELL



Service des Eaux
SiELL
55210 Heudicourt

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

05/04/2023

ID : 055-255500811-20230329-DELIB_23_02_06-DE

Délibération N° : 23.02.06

Objet : DELEGATION AU PRÉSIDENT POUR LA SIGNATURE DE TOUS MARCHES, CONTRATS, DOCUMENTS ET DEMANDES D'AIDE RELATIFS AUX TRAVAUX DE SECURISATION ET RENOVATION DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ; VILLAGE DE WOINVILLE, COMMUNE DE BUXIERES-SOUS-LES-COTES

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

Étaient présents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Monthairons, Maizeray, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâteau, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Hennemont, Les Éparges, Loupmont, Manheulles, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Rlaville, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Troyon.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 37 |
| - Nombre de procurations : 1 | - Nombre de suffrages exprimés : 38 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU le Programme d'Investissement Pluriannuel du SiELL
- VU les rapports et détails des travaux sur le village de Woinville, commune de Buxières-sous-les-Côtes présentés par le Président,

Le Président propose que le SIELL engage l'ensemble des phases d'études et d'exécutions des travaux, et sollicite l'autorisation au Comité pour déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL,
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,

Conformément aux durées d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles validées et arrêtées par le Comité lors de l'Assemblée Générale du 4 janvier 2023, le Président propose que la durée d'amortissement de cette opération d'investissement soit fixée à 80 ans.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- AUTORISE le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des études et travaux sur le village de Woinville, commune de Buxières-sous-les-Côtes, membre du SiELL,
- AUTORISE le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux détaillés ci-dessus,
- AUTORISE le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux sur le village de Woinville, commune de Buxières-sous-les-Côtes l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - S
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 055-255500811-20230329-DELIB_23_02_06-DE



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.

- CLASSE ces investissements en immobilisation corporelle article 21531 et DÉTERMINE la durée d'amortissement de cette nouvelle opération d'investissent sur 80 ans comme décidé par délibération n°23.01.04 – Durée d'amortissement, votée lors de l'Assemblée Générale du 04 janvier 2023.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SiELL



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEU)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

05/04/2023

ID : 055-255500811-20230329-DELIB_23_02_07-DE

Délibération N° : 23.02.07

Objet : AUTORISATION DE RECOUVRER UN REMBOURSEMENT DE NOTRE ASSUREUR GROUPAMA -
RESERVOIR DE JULIEN-SOUS-LES-CÔTES

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

Étaient présents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Monthairons, Maizeray, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Hennemont, Les Éparges, Loupmont, Manheulles, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Troyon.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 37 |
| - Nombre de procurations : 1 | - Nombre de suffrages exprimés : 38 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président expose

- Que le toit coupole de la chambre de vannes du réservoir de Saint-Julien-sous-les-Côtes a subi des dégradations volontaires par des tierces personnes,
- Qu'à l'issue des investigations et des expertises en présence des compagnies d'assurance des personnes impliquées, le montant des indemnités du préjudice proposé s'élève à 4 126,66 TTC

Le Président précise qu'en cas d'acceptation du remboursement par le comité, le dossier sera clôturé par l'assurance.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des suffrages exprimés par un vote à main levée :

- DÉCIDE d'accepter le remboursement par notre assureur GROUPAMA des frais de remise en état du toit coupole du génie civil de la chambre de vannes du réservoir de Saint-Julien-sous-les-Côtes,
- AUTORISE le Président à signer tout contrat, marché pour réaliser les réparations nécessaires,
- AUTORISE le Président à émettre un titre de recette d'un montant de 4 126,66 € TTC au compte 778.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SiELL

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEU)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ID : 055-255500811-20230329-DELIB_23_02_08-DE

Délibération N° : 23.02.08

Objet : **AUTORISATION DE RECOUVRER UN REMBOURSEMENT DE NOTRE ASSUREUR GROUPAMA - SINISTRE AUTOMOBILE**

L'an Deux Mille vingt-trois, le 29 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 23 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul GUILBAUD

Étaient présents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Fresnes-en-Woëvre, Girauvoisin, Harville, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Monthairons, Maizeray, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Ranzières, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Tilly-sur-Meuse Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Bouconville sur Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Gussainville, Hennemont, Les Épargés, Loupmont, Manheulles, Pareid, Parfondrupt, Plintheville, Riaville, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Troyon.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Tuloises (Boucq)

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 64 | - Nombres de membres présents : 37 |
| - Nombre de procurations : 1 | - Nombre de suffrages exprimés : 38 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président expose :

- Que le véhicule Peugeot 207 a été sinistré en raison d'une collision avec un véhicule sur un parking dont le frein à main a été oublié,
- Qu'à l'issue de l'expertise, l'ensemble des frais de réparation s'élevaient à 1 051,40 € TTC,

Le Président précise qu'en cas d'acceptation du remboursement par le comité, le dossier sera clôturé par l'assurance.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des suffrages exprimés par un vote à main levée :

- DÉCIDE d'accepter le remboursement par notre assureur GROUPAMA des frais de réparation du véhicule Peugeot 207,
- D'AUTORISER le Président à émettre un titre de recette d'un montant de 1 051,40 € TTC au compte 778.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président du SiELL

